

COMMUNE DE MESNIL LE ROI
(Yvelines)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n°2022/65

DATE DE
CONVOCAISON
09/12/2022

DATE D’AFFICHAGE
09/12/2022

DATE AFFICHAGE DE
LA LISTE DES
DÉLIBÉRATIONS
17/12/2022

NOMBRE DE
CONSEILLERS
EN EXERCICE : 29

PRESENTS : 19

VOTANTS : 28

L’an deux mille vingt deux
Le quinze décembre à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 22 septembre 2022 s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Serge CASERIS, Maire.

PRÉSENTS : Serge CASERIS, Aline BILLET, Didier KENISBERG, Olivier ROBERT, Achille CHOAY, Émilie DELAS, Éric FRANÇOIS, Sandrine MARCHAND, Claudette DOS SANTOS, Janick CHEVALIER, Suzy MAYNE, Cyriac MILLOT, Élisabeth GANDY, Paul BITAUD, Céline BRUISSON, Bruno PAUL-DAUPHIN, Patrick SCHMITT, Anne-Lise AUFFRET, Stéphane LEDOUX.

ABSENTS EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS : Christèle COLOMBIER donne pouvoir à Eric FRANÇOIS, Jean-Claude GUEHENNEC donne pouvoir à Bruno PAUL-DAUPHIN, Françoise HALOT donne pouvoir à Cyriac MILLOT, Monique CARUSO donne pouvoir à Olivier ROBERT, Pascal CRINCKET donne pouvoir à Achille CHOAY, Martine POYER donne pouvoir à Aline BILLET, Sylviane COLLES donne pouvoir à Suzy MAYNE, Michel MONTFERME donne pouvoir à Paul BITAUD, Laure MERY-BOSSARD donne pouvoir à Serge CASERIS.

ABSENT EXCUSÉ : Marc LAUG

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Sandrine MARCHAND

TARIFS DE LOCATION DES SALLES DU CENTRE GEORGES BRASSENS AU 1^{ER}
JANVIER 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°2021/81 du 2 décembre 2021 portant révision des tarifs de location de salles au centre Georges Brassens à compter du 01 janvier 2022 ;

VU l’avis favorable de la commission des finances- équipements publics- voirie en date du 1^{er} décembre 2022 ;

CONSIDÉRANT la proposition de revalorisation des tarifs à compter du 1er janvier 2023 ;

ENTENDU l’exposé du rapporteur ;

Après en avoir délibéré ; à l’unanimité des suffrages exprimés (abstention de Monsieur Stéphane LEDOUX) ;

DÉCIDE l’augmentation des tarifs de location des salles du Centre Georges Brassens à compter du 01 janvier 2023 telle que :

	Matinée	Après-midi	Journée	La semaine
	9h – 12h	13h30 – 18h	9h – 18h	
Salle de spectacle et foyer	110 €	110 €	275 €	
Foyer seul	55 €	110 €	165 €	
Salle d'exposition rez-de-chaussée	55 €	110 €	165 €	1 100 €

Petite salle de réunion	33 €	55 €	77 €	
Soirée en semaine du mardi au vendredi inclus (18h30 – 22h30)				
Salle de spectacle et foyer	330 €			
Foyer seul	165 €			
Salle d'exposition rez-de-chaussée	165 €			
Petite salle de réunion	77 €			
Week-end et jours fériés (dimanche)				
	Samedi	Samedi	Dimanche	Samedi 9h à dimanche 18h
	13h30 – 18h	18h – 22h30	9h – 18h	
Salle de spectacle et foyer	220 €	385 €	440 €	550 €
Foyer seul	165 €	275 €	330 €	
Salle d'exposition rez-de-chaussée	165 €	220 €	275 €	330 €
Petite salle de réunion	77 €	110 €	165 €	
MONTANT DE LA CAUTION POUR LES SALLES : 500 €				
RAPPEL				
<p>Les tarifs ne s'appliquent pas aux associations mesniloises. Une gratuité par an est accordée aux syndicats de copropriétaires mesnilois. Toutes les manifestations organisées à l'initiative ou conjointement avec la commune sont exclues de cette délibération.</p>				

Pour extrait conforme,
Le Maire



Serge CASERIS